

BIBLIOGRAPHIE¹

Histoire de la Seigneurie et du Baillage de Châtel St-Denis,
par le chanoine Philipona.

Il y a quelques années, j'entendais deux Parisiennes, en séjour dans mon village, s'exclamer à propos d'une plaquette d'environ 30 pages : « Peut-on écrire un *livre* sur Chexbres ! » Je m'imagine l'étonnement que ressentiraient ces dames mises en présence de l'imposant in-quarto de M. le Rd chanoine Louis Philipona : *Histoire de la Seigneurie et du Baillage de Châtel St-Denis*, et j'entends les propos dont, à leur retour, résonnerait leur salon : « Figurez-vous, ma chère, qu'en Suisse... »

Eh ! bien, oui, il existe chez nous des hommes qui aiment passionnément leur petit coin de terre et lui attribuent une importance proportionnée à leur affection, qui consacrent leurs veilles, leurs loisirs, parfois même leurs économies, à l'étudier sous tous ses aspects, et qui exceptionnellement sont priés de publier le résultat de leurs recherches. Alors, ils s'exécutent sans aucun mobile de vanité ou de lucre, comme pour remplir un devoir filial. Et le jour où cet esprit régionaliste aura disparu de la Suisse, sera un jour néfaste pour elle.

Après avoir été pendant près de trois siècles un fief de la famille de Fruence, dont un hameau continue à porter le nom,

¹ Les *Annales* rendent compte de tout ouvrage dont on lui adresse un exemplaire.

la seigneurie de Châtel St-Denis était vendue en 1296 au duc de Savoie Amédée V, qui fonda la cité actuelle, autour du *châtel* et lui octroya des franchises. L'Etat de Fribourg acquit la seigneurie une première fois en 1513, pour 12 000 petits florins d'or; mais cinq ans plus tard, elle revenait aux princes de Savoie qui en furent définitivement dépossédés en 1536, à la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, aidés des Fribourgeois. Pour sauvegarder sa foi catholique, elle devint alors — et le reste jusqu'en 1798 — un baillage du canton de Fribourg; ajoutons que peu s'en fallut que les villes de Vevey et de la Tour de Peilz, au débouché de la vallée, ne partageassent son sort. Qui sait les conséquences que cet événement aurait comportées pour le Valais ?

Telles sont, esquissées à grands traits, les phrases caractéristiques du passé du bourg châtelois. L'auteur les a-t-il suffisamment mises en relief ? ou a-t-il eu le tort de les noyer dans un flot d'accessoires ? J'aurais mauvaise grâce de disputer là-dessus. Car M. Philipona n'a pas conçu son « Histoire » selon la forme classique. Modeste, trop modeste peut-être, il laisse parler les faits et les documents, si bien qu'elle paraît un répertoire analytique d'archives plutôt qu'une monographie telle que nous l'entendons. Régime après régime, période après période, il exhume, transcrit, traduit, résume et plus rarement commente comptes et titres, actes et chartes d'un intérêt tant public que privé, et qui varie fatalement au hasard des événements successifs. Des matériaux, innombrables et divers, ont été apportés sur le chantier; sous un désordre apparent, leur ensemble n'en donne pas moins le reflet on ne peut plus fidèle de la vie économique, sociale et politique d'un brave petit peuple, et l'image non truquée de son caractère et de ses habitudes. Représentons-nous ce que serait, pour notre canton, une quintessence des huit volumes de l'abbé Gremaud et des *Abschied* de nos diètes. Aussi nos voisins peuvent-ils être complimentés et envieux qu'un des leurs ait eu la persévérance de s'attacher à cette lourde besogne d'investigations et de compilations, et la gentillesse de leur exposer par le menu les faits et gestes, au cours de huit siècles, de leurs prédécesseurs.

Mais, parce qu'ils sont plus directement intéressés, les compatriotes de M. Philipona seront-ils seuls à apprécier son travail ? Non. Tous les amis du passé, sans exception, y trouveront à glâner. De savoureuses découvertes sont réservées aux magistrats, juristes, prêtres, militaires, etc., qui le feuilleteront. Valaisan, j'ai été agréablement surpris à la lecture de détails inédits sur quelques expéditions répressives des Sa-

voyards dans la vallée du Rhône, sur l'épiscopat de Guichard Tavelli, sur les suites de l'invasion française de 1798, etc. Savait-on, par exemple, que 120 hommes de Châtel St-Denis avaient été appelés, en juillet et août 1799, à faire les foins dans le Haut-Valais, mais que le pays était si dépourvu de ressources qu'ils avaient manqué d'y mourir de faim et que plusieurs étaient rentrés malades dans leurs foyers ?

Quand, au XVII^{me} siècle, notre prince-évêque ou les députés de nos diètes se rendaient dans les cantons catholiques, leur passage à Châtel était salué par un vin d'honneur : deux mesures de vin *vieux* pour celui-là, deux de *nouveau* pour ceux-ci... De nos jours, les relations entre les deux cantons ne se sont pas maintenues excellentes au seul point de vue officiel ; elles ont débordé sur le terrain sentimental : (les officiers d'état-civil renseigneront), raison de plus pour se mieux connaître. Le récent volume, plein de science et de conscience de M. le chanoine Philipona — en vente chez l'auteur, à Châtel St-Denis — y contribuera.

27 juillet 1923.

J.-B. B.

Les Valaisans au Vorarlberg, par Albert Duruz-Solandieu.
Imprimerie Félix Aymon, Sion 1923.

On a beaucoup parlé du Vorarlberg vers la fin de la guerre, à l'époque de l'armistice et au moment des délibérations qui aboutirent aux traités de Versailles et de St-Germain. On sait qu'il fut question un moment dans la presse suisse, de réunir à notre pays cette province de l'Empire austro-hongrois disloqué, pour en faire un vingt-troisième canton, quand faiblit la propagande en vue de détacher le Jura du canton de Berne. D'aucuns tentèrent même de substituer au nom de *Vorarlberg* — à consonnance par trop germanique — celui de *Walgovie*, pour le faire rimer avec ceux de nos confédérés : Argovie et Thurgovie !

Indépendamment d'autres considérations, le Valais aurait eu des raisons de lointaines affinités historiques et ethniques pour faire bon accueil à l'adoption de cet enfant dans le giron de la mère Helvétie.

En effet, chacun doit savoir parmi nos lecteurs que des migrations successives de Valaisans se produisirent au XIII^{me} siècle, dans les Grisons (Davos aurait été colonisé par eux, le Prättigau peuplé), le Tyrol et le Vorarlberg. Les « Walsers » ont maintenu leurs traditions et particulièrement leurs costumes et coutumes dans les régions du Gross Walsertal, du Klein

Walsertal, Sulbertal, Montafon, Galtür, non seulement au Vorarlberg, mais encore au Tyrol.

M. Albert Duruz-Solandieu, publiciste à Sion, a fait, l'autre année, un pèlerinage au Vorarlberg et, à son retour, il a relaté son voyage dans un joli petit ouvrage de 80 pages.

Cette étude est divisée en deux parties : la première renferme l'histoire de l'exode des Valaisans au-delà de la Furka ; la seconde est consacrée à la description topographique et pittoresque des contrées vorarlbergeoises et tyroliennes, où l'on retrouve encore des descendants et des vestiges des Walser. On relira volontiers ces dernières pages. Si l'on s'arrête avec plaisir sur quelques gravures hors texte qui illustrent cet ouvrage, on peut regretter l'absence d'une carte sur laquelle serait indiqué l'itinéraire suivi par les émigrants au Vorarlberg.

Les quelques dizaines d'ouvrages où est traité ce fait historique qui touche de près à l'histoire du Valais, sont presque tous écrits en allemand et peu accessibles au grand public. Il faut savoir gré à M. Duruz d'avoir entrepris un bon et utile travail de compilation et de vulgarisation. Nous lirons avec plaisir et profit ses « Valaisans au Vorarlberg », bien qu'il y ait des lacunes à signaler et des observations à faire au sujet de certaines dates. La filiation des légendes et celle des noms de famille actuels des Walser nous paraissent avoir très peu de valeur comme preuves de l'émigration. C'est superflu du reste, et par ces légères critiques je n'entends pas rabaisser la valeur du livre et l'effort méritoire dont il est le fruit.

M. G.
